Roquefort les Pins

Plan Local d'Urbanisme





Vu et annexé à la délibération
du Conseil Municipal du 28 février 2017
approuvant les dispositions du
Plan Local d'Urbanisme.

Monsieur le Maire, Michel Rossi

3-A-1 PLANS DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE
Planche Ouest

Pour le MAIRE
L'Adjoint Délégué à l'Urbanisme

Jean-Bernard BRESSET TOURNIER

\S1 périmètre de protection des eaux potables et minérales.

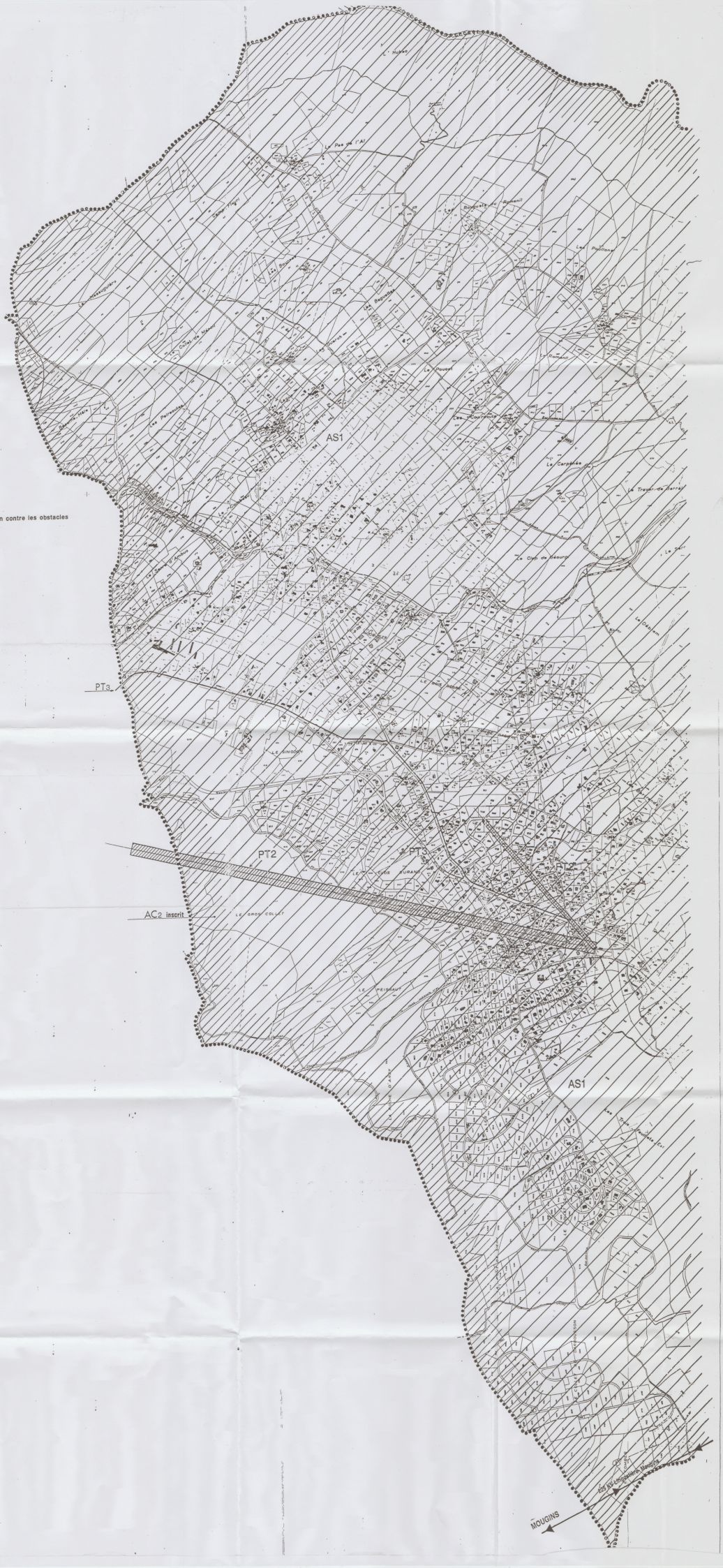
\C2 servitude de protection des sites et monuments naturels:
- inscrits ou classés

: servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques.

S1 servitudes de protection du patrimoine sportif.

T3 sevitudes relatives aux communications téléphoniques et télégra-
-phiques.

>T2 servitudes relatives aux transmissions radio-électriques concernant la protection contre les obstacles



Roquefort les Pins

Plan Local d'Urbanisme

SOUS-PRÉFECTURE DE GRASSE
06 MAR 2017
ARRIVÉE





Pour le MAIRE
L'Adjoint Délégué à l'Aménagement

Vu et annexé à la délibération du Conseil Municipal du 28 février 2017 approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme.

Monsieur le Maire, Michel Rossi

3-A-2 PLANS DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE
Planche Est

AS1

AC2 inscrit

AS1

LINGOSTIERE

225 KV Lingostière-Mougins

PT3